

R-501

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	R-501
Autres moyens d'identification	Composé d'Inhibiteur de Rouille
Famille du produit	Inhibiteur
Usage recommandé	Inhibiteur de Rouille.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Identificateur du fabricant/fournisseur	Vibra Finish Ltd, 5329 Maingate Drive, Mississauga, ON, L4W 1G6, Canada, Cheryl Mejia-Fermin, (905) 625-9955 Ext. 252 , https://vibra.com/
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTEC, 613-996-6666, 24 Hour Emergency Line

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

Classification

Liquides comburants - catégorie 3; Toxicité aiguë (orale) - catégorie 4; Irritation oculaire - catégorie 2A; Cancérogénicité - catégorie 2; Dangers aigus pour le milieu aquatique - catégorie 2; Dangers à long-terme pour le milieu aquatique - catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement :

Attention

Mention(s) de(s) danger(s) :

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques; entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues, et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P220 Tenir ou stocker à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.

P221 Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles.

P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.

Identificateur du produit : R-501 - Ver. 1

Date de préparation : le 27 octobre, 2018

Date de la plus récente version révisée :

Page 01 de 09

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :

P301 + P312 EN CAS D'INGESTION : Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.

P330 Rincer la bouche.

P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

P391 Recueillir le produit répandu.

Stockage :

P405 Garder sous clef.

Élimination :

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange :

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Triethanolamine	102-71-6	10-20	TEA	
Sodium nitrite	7632-00-0	5-10	NDA	
Diethanolamine	111-42-2	1-5	DEA	

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. Garder au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Éviter le contact direct. Porter une combinaison de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Éponger ou essuyer rapidement, mais en douceur, tout produit chimique résiduel. Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise ou des inquiétudes. En cas d'irritation cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin. Laver en profondeur les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire.

Contact avec les yeux

Éviter le contact direct. Porter des gants de protection contre les agents chimiques si nécessaire. Éponger ou essuyer rapidement, mais en douceur, tout produit chimique présent sur le visage. Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Prendre garde de ne pas éclabousser l'autre œil ou le visage avec de l'eau contaminée. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Identificateur du produit : R-501 - Ver. 1

Date de préparation : le 27 octobre, 2018

Date de la plus récente version révisée :

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche si la personne perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Ne pas faire vomir. Si le vomissement se produit naturellement, couchez-vous sur le côté en position de récupération. Rincer à nouveau la bouche avec de l'eau. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Commentaires sur les premiers soins

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Ingestion may cause methemoglobinemia. Initial manifestation of methemoglobinemia is cyanosis, characterized by navy lips, tongue and mucus membranes, with skin color being slate grey. Further manifestation is characterized by headache, weakness, dyspnea, dizziness, stupor, respiratory distress and death due to anoxia. If ingested, nitrates may be reduced to nitrites by bacteria in the digestive tract. Signs and symptoms of nitrite poisoning include methemoglobinemia, nausea, dizziness, increased heart rate, hypotension, fainting and, possibly shock.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Sang.

Instructions particulières

(Sodium nitrite)

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Aucun connu.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Ne brûle pas.

Aucun connu.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Évacuer le secteur. Combattre l'incendie à partir d'une distance sécuritaire ou d'un endroit protégé. Combattre l'incendie à partir d'une distance sécuritaire ou d'un endroit protégé. Approcher l'incendie en amont afin d'éviter les vapeurs ou les gaz dangereux. NE PAS épanche d'eau directement sur le déversement. Rabattre les vapeurs ou les gaz avec de l'eau pulvérisée ou un fin brouillard d'eau. Avant d'entrer, surtout dans les zones confinées, utilisez un moniteur approprié afin de vérifier ce qui suit : la présence de gaz ou de vapeurs toxiques. Oxydant. Empêcher le contact avec les matières inflammables et combustibles. Endiguer et recueillir l'eau contaminée afin de l'éliminer de façon appropriée. Examiner la Section 6 (Mesures à prendre en cas de déversements accidentels) pour obtenir des renseignements importants sur la maîtrise des fuites et des déversements.

Les pompiers doivent entrer dans la zone en portant un équipement de protection spécialisé. (La tenue de feu n'offrira pas une protection suffisante.) une tenue étanche de protection contre les produits chimiques et un APRA à pression positive pourraient être nécessaires.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité. Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire. Retirer ou isoler les matières incompatibles et tout autre matériel dangereux.

Identificateur du produit : R-501 - Ver. 1

Date de préparation : le 27 octobre, 2018

Date de la plus récente
version révisée :

Page 03 de 09

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos. Réduire au minimum l'utilisation d'eau afin de prévenir la contamination de l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Fuites et déversements mineurs : colmater ou réduire la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Ne pas utiliser d'absorbants. Contenir le déversement au moyen de matières non combustibles comme la vermiculite, la terre ou le sable. Couvrir la surface du déversement avec le type de mousse approprié afin de réduire le dégagement de vapeur. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. L'absorbant contaminé présente le même risque que le produit déversé. Fuites ou déversements importants : endiguer le produit déversé afin de prévenir le ruissellement. Rabattre la vapeur avec de l'eau pulvérisée ou un brouillard d'eau. Ne pas projeter d'eau sur le déversement ou la source du déversement. Retirer ou récupérer le liquide au moyen de pompes ou d'équipement d'aspiration. Rincer la zone du déversement. Endiguer et récupérer l'eau contaminée en vue de l'éliminer de façon appropriée. Si des déversements se produisent sur un plancher de bois ou un autre matériel combustible, rincer avec de grandes quantités d'eau. Obtenir l'avis d'un expert avant de traiter le produit déversé avec d'autres produits chimiques afin de réduire les risques. Ne pas remettre le produit déversé dans son récipient d'origine. Entreposer le produit récupéré dans des récipients appropriés ayant les caractéristiques suivantes : scellés de façon étanche. Examiner la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de données de sécurité. Contacter les services d'urgence et le fabricant/distributeur pour directives.

Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter de respirer ce produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Éviter de produire de la vapeur ou des brouillards. Éviter le dégagement non contrôlé du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Signaler immédiatement les fuites, les déversements ou les ruptures de l'équipement de sécurité (p. ex. système de ventilation). En cas de déversement ou de fuite, quitter immédiatement les lieux. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues, et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles. Si le produit est transféré dans un autre récipient, s'assurer que le nouveau récipient convient au produit. Éviter tout contact accidentel avec des produits chimiques incompatibles. Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec ce produit chimique. Empêcher la contamination de surfaces que le personnel non protégé pourrait utiliser. Empêcher tout contact accidentel avec des matières inflammables et combustibles. Garder les récipients bien fermés s'ils sont inutilisés ou vides. Ne jamais réutiliser de récipients vides, même s'ils semblent propres. Dispositions générales relatives à l'hygiène les précautions suivantes constituent des pratiques exemplaires : éviter de respirer le produit; éviter tout contact cutané et oculaire; se laver les mains après la manutention. NE PAS fumer sur les lieux de travail. NE PAS manger, boire ou stocker de la nourriture sur les lieux de travail. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant d'entrer dans les salles de repas ou de quitter le lieu de travail. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit et avant de manger, d'utiliser les toilettes ou de quitter le lieu de travail. Bien laver les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire. Voir la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de données de sécurité.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, sec, bien ventilé, isolé des matériaux incompatibles (voir la Section 10 : Stabilité et réactivité). Des mesures d'ingénierie sont habituellement nécessaires dans la zone du stockage afin de se protéger contre les risques posés par les produits. Examiner la Section 8 (Contrôle de l'exposition/protection individuelle) pour obtenir d'autres renseignements. Stocker dans le récipient d'expédition original étiqueté. Protéger des conditions énumérées à la rubrique Conditions à éviter de la Section 10 (Stabilité et réactivité). Vider les récipients qui pourraient contenir des résidus dangereux. Les stocker séparément et bien fermés. Prendre toutes les précautions indiquées dans la présente fiche de données de sécurité. Adhérer à tous les règlements applicables en matière de santé et de sécurité, et à tous les codes de prévention des incendies et aux codes du bâtiment.

Identificateur du produit : R-501 - Ver. 1

Date de préparation : le 27 octobre, 2018

Date de la plus récente
version révisée :

Page 04 de 09

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser une enceinte avec système de ventilation par aspiration à la source, le cas échéant, pour contrôler la quantité de produit dans l'air. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Polychloroprène, caoutchouc de nitrile, chlorure de polyvinyle.

Protection des voies respiratoires

Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni de filtres N100, R100 ou P100.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide incolore claire.
Odeur	Sans odeur
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	9.0
Point de fusion/Point de congélation	Sans objet (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	212 °F (100 °C)
Point d'éclair	Sans objet
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Pas disponible
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	1.07
Solubilité	Soluble. dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)
Autres informations	
État physique	Liquide

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Identificateur du produit : R-501 - Ver. 1

Date de préparation : le 27 octobre, 2018

Date de la plus récente version révisée :

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Inconnu.

Conditions à éviter

Chaleur. Flamme nue, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition.

Matériaux incompatibles

Acides organiques (p. ex. acide acétique), ammoniac, amines (p. ex. triéthylamine).

Produits de décomposition dangereux

Oxydes d'azote.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Les renseignements présentés ci-dessous s'appliquent au produit original, à moins d'indications contraires.

Voies d'exposition probables

Contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

Toxicité aiguë

Inhalation, rat = 5,5 mg / 4 h (nitrite de sodium)

Rat oral = 180 mg / kg (nitrite de sodium)

Lapin par voie orale = 186 mg / kg (nitrite de sodium)

Rat oral = supposé être > 2,00-5,00 g / kg, légèrement toxique (triéthanolamine)

Lapin dermique = supposé être > 2,00 g / kg, pratiquement non toxique (triéthanolamine)

Corrosion/Irritation cutanée

Les tests sur des animaux montrent une légère irritation.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Les tests sur les animaux montrent une irritation oculaire sévère. Symptômes incluent des yeux rouges, douloureux, et larmoyants.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique**Inhalation**

Peut causer irritation du nez et de la gorge.

Absorption par la peau

Aucun renseignement trouvé.

Ingestion

Peut causer irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Les symptômes peuvent comprendre des nausées, des vomissements, des crampes abdominales et la diarrhée. Toxique en cas d'ingestion.

Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas réputé être un sensibilisant cutané.

Cancérogénicité

CIRC : Groupe 2B – Peut-être cancérogènes pour l'humain. (Diéthanolamine)

Remarque: les amines peuvent réagir avec les nitrites pour former des nitrosamines. Certaines nitrosamines se sont révélées cancérogènes chez les animaux de laboratoire.

Signification des abréviations

Identificateur du produit : R-501 - Ver. 1

Date de préparation : le 27 octobre, 2018

Date de la plus récente
version révisée :

Page 06 de 09

CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

N'est pas réputé nuire à l'enfant en gestation.

Fonction sexuelle et la fertilité

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

Effets sur ou via l'allaitement

N'est pas réputé pour causer des effets sur ou par la lactation.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non réputé comme un mutagène.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Autres informations

The product has not been tested. The statements on toxicology have been derived from products of as similar structure and composition.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Très toxique, avec des effets persistants sur la vie aquatique., (Sodium nitrite)

CL50 Poisson 1: 0,19 mg / L (Durée d'exposition: 96 h - Espèce: Oncorhynchus mykiss [en continu]) (nitrite de sodium)

CL50 Poisson 2: 0,092 - 0,13 mg / L (Durée d'exposition: 96 h - Espèce: Oncorhynchus mykiss [en continu]) (nitrite de sodium)

Persistance et dégradation

Aucun ingrédient de ce produit ou de ses produits de dégradation n'est reconnu comme élément très persistant. Se dégrade rapidement, selon les essais quantitatifs.

Potentiel de bioaccumulation

Ce produit et ses produits de dégradation ne devraient pas être bioaccumulables.

Mobilité dans le sol

S'il y a rejet dans l'environnement, ce produit peut lentement migrer à travers le sol.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Recycler et réutiliser le produit, dans la mesure du possible. Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale. Les méthodes d'élimination recommandées s'appliquent au produit tel qu'il est vendu. (Les matières usées peuvent contenir d'autres contaminants dangereux). Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. NE PAS vider dans des égouts, sur le sol ou dans un cours d'eau. Traiter les déchets dans une installation d'élimination approuvée. Les récipients vides contiennent des résidus du produit. Suivre les avertissements de l'étiquette, même si le récipient semble vide. Éliminer ou recycler les récipients vides dans une installation d'élimination des déchets approuvée.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
----------------	------------	-------------------------------------	--	--------------------

Identificateur du produit : R-501 - Ver. 1

Date de préparation : le 27 octobre, 2018

Date de la plus récente version révisée :

US DOT	3219	Nitrites, Inorganic, Aqueous Solution (Sodium nitrite)	5.1	III
Canadian TDG	3219	Nitrites, Inorganic, Aqueous Solution (Sodium nitrite)	5.1	III

Dangers environnementaux Sans objet

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

Canada

Classification SIMDUT 1988



Catégorie C



Catégorie
D1B



Catégorie D2A

C - Matières comburantes; D1B - Matières toxiques; D2A - Matières très toxiques

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Le nitrite de sodium est inscrit à l'inventaire des substances chimiques de la TSCA.

Autres listes réglementaires des É-U

CERCLA. (Sodium nitrite). (Diethanolamine) SARA Title III - Section 302. (Sodium nitrite) SARA Title III - Section 311/312. (Sodium nitrite). (Triethanolamine). (Diethanolamine) SARA Title III - Section 313. (Sodium nitrite). (Diethanolamine)

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA Santé - 2 Inflammabilité - 0 Instabilité - 1

Danger particulier - Comburant

Date de préparation le 27 octobre, 2018

Signification des abréviations ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists AIHA® = AIHA® Guideline Foundation HSDB® = Hazardous Substances Data Bank CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer
NFPA = National Fire Protection Association NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health NTP = National Toxicology Program OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis
RTECS® = Registry of Toxic Effects of Chemical Substances

Avis L'information contenue dans cette fiche est basée sur des données provenant de sources considérées techniquement fiable et a été fournie de bonne foi en conformité avec le matériel disponible. Il est fourni en tant que service aux personnes qui utilisent le produit, mais les conditions d'utilisation et de manipulation peuvent impliquer d'autres et contrepartie supplémentaire au-delà de notre contrôle. Aucune garantie, expresse ou implicite, est faite et nous ne serons pas responsables des dommages, pertes, blessures ou dommages indirects

Identificateur du produit : R-501 - Ver. 1

Date de préparation : le 27 octobre, 2018

Date de la plus récente version révisée :

Page 08 de 09

qui pourraient résulter de l'utilisation ou de l'utilisation des données sous cette forme.

Identificateur du produit : R-501 - Ver. 1
Date de préparation : le 27 octobre, 2018
Date de la plus récente
version révisée :

Page 09 de 09